cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jade Cousineau
https://www.cadre21.org/membres/4f00fca7aed023324b7cbd53

Date d'obtention : 2020-06-23 15:15:49

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Il existe maintenant au Québec une méthode concerté pour intervenir adéquatement lors de situation avec des Sexto dans le écoles secondaires.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais être sensibilisé au fait qu'il existe la méthode Sexto à privilégier lors de mes interventions et que des actions concertées ont bien plus de chance à aboutir à une finale satisfaisante pour toutes les personnes concernées.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire attention à ne pas demander à voir les photos dans les téléphones, je vais confisquer les téléphones au moindre doutes, je vais contacter les partenaires pour m'assurer d'une intervention adéquate.